Observatoire québécois du loisir

BULLETIN

VOLUME 22, NUMÉRO 15 - 2025

Les festivals écoresponsables au Québec

Par **Aude Porcedda**, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme, et **Marie-Michèle Manta**, directrice générale de GSI Musique

En 2022, plus de 7,6 millions de personnes ont assisté à des spectacles au Québec, générant des impacts environnementaux notables liés aux déchets, à l'énergie, au transport ou à l'alimentation (Institut de la statistique du Québec, 2022). Sur environ 500 festivals annuels soutenus financièrement par le ministère du Tourisme, 45 % incluent des initiatives d'écoresponsabilité dans leur budget (MTO, 2023). Plus de 250 festivals ont été accompagnés par le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) et près de 100 utilisent des outils comme la Norme BNQ 9700-253, mise à jour en 2024.[1]

Les festivals et l'écoresponsabilité au Québec

En 2024, les Nations unies ont adopté un ***Pacte pour l'avenir*** qui confère à la culture un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable. Or, les festivals s'inscrivent de plus en plus dans cette dynamique en intégrant des pratiques écoresponsables comme la réduction de l'empreinte carbone, l'usage de matériaux recyclables ou encore l'implication de communautés locales (Mair et Smith, 2021; Negrusa, 2022). L'enjeu ne se limite plus à organiser des « événements durables », mais à favoriser un impact positif sur le développement économique, social et environnemental durable des territoires.

Toutefois, comme le souligne le rapport du Shift Project, « plus un festival cherche à attirer un large public, plus son empreinte écologique augmente » (cité par Delotte, 2022). Cela pose un dilemme aux organisateurs : comment concilier attractivité, performance et durabilité? Dans une entrevue au journal *Le Devoir* en juin 2022, Chloé Gagnon-Champigny, conseillère en développement durable au CQEER, affirme : « Oui, il y a une empreinte écologique [...]. Mais il faut soupeser ça avec tous les avantages que procure la culture. Des avantages sociaux, mais aussi écologiques [...], car la culture peut aussi permettre une prise de conscience écologique. »

Ainsi, un événement écoresponsable vise à limiter l'exploitation des ressources et la pollution tout en générant des retombées positives pour les communautés et en sensibilisant le public aux enjeux de la durabilité (*Événement écoresponsable*, 2009, p. 2). Il devient ainsi un levier d'innovation culturelle et sociale.

Au Québec, la structuration politique de cette démarche a débuté dans les années 2000 avec des festivals pionniers comme le Festival de jazz de Montréal et le Festival du film pour l'environnement de Portneuf. En 2010, le Bureau de normalisation du Québec instaurait la Norme BNQ 9700-253, qui allait servir de cadre de référence pour la gestion responsable d'événement (BNQ, 2010).

Tableau 1. Critères de la Norme de gestion écoresponsable des événements

1. Sélection des fournisseurs
2. Gestion du matériel, des sources d'énergie et de l'eau potable et non potable
3. Gestion des matières résiduelles
4. Sélection de l'offre alimentaire
5. Sélection des moyens de transport
6. Protection du milieu naturel
7. Pratiques sociales

Cette norme s'appliquait à cinq critères : la sélection des fournisseurs, la gestion du matériel, des sources

d'énergie et de l'eau potable et non potable, la gestion des matières résiduelles, la sélection de l'offre alimentaire et la sélection des moyens de transport. En 2025, après un processus d'amélioration continue, la certification a été abolie, mais deux nouveaux critères sur les cinq initiaux ont été ajoutés à la norme : la protection du milieu naturel et les pratiques sociales. Le ministère de l'Environnement, en collaboration avec le ministère du Tourisme, soutient ces initiatives au moyen d'aides financières intégrant des critères écologiques. Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) joue un rôle central en accompagnant les festivals et en décernant les prix VIVATS[2]. Selon cet organisme, un festival de 50 000 personnes peut générer jusqu'à 20 tonnes de déchets, dont la majorité pourrait être évitée par des pratiques simples de tri. Le transport des participants représente jusqu'à 75 % des émissions de GES (CQEER, 2021). Divers facilitateurs favorisent l'écoresponsabilité des événements culturels à l'échelle municipale, provinciale ou fédérale.

Tableau 2. Facilitateurs de l'écoresponsabilité

Fédéral	Provincial	Municipal
• Fonds pour une économie à faible émission de carbone (2017) • Normes ISO 20121 pour la gestion responsable des événements (2012) • Prix d'excellence en environnement du Canada (1984)	• Norme 9700-253 (2010) • RECYC-Québec (créé en 1990) • Prix Phénix de l'environnement (1998) • Programme de financement du MTO *Aide financière aux festivals et aux événements touristiques* (2022) • Prix Vivats fondé par le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) (2011)	• Politique sur les événements écoresponsables de Montréal (2018) • Prix de reconnaissance municipale pour les initiatives écoresponsables (l'année d'origine varie selon la municipalité)

Des exemples inspirants

De nombreux acteurs et festival québécois sont désormais engagés dans la voie de l'écoresponsabilité à titre de pilier du développement culturel.

Selon le CQEER (2021b), la proportion de festivals québécois intégrant des pratiques écoresponsables est en constante augmentation depuis une décennie. Parmi les domaines d'action les plus investis, cinq se démarquent : la gestion des déchets, le transport durable, la consommation d'énergie, l'alimentation locale et le soutien aux communautés. Trois festivals emblématiques illustrent cette transition.

Le **Festif! de Baie-Saint-Paul** est un modèle de proximité. Depuis 2010, il se déroule au cœur de Baie-Saint-Paul, mobilisant 7 employés permanents et 300 bénévoles pour accueillir environ 52 000 visiteurs. Ce festival mise sur l'innovation artistique en pleine nature, mais aussi en restant ancré dans son village. L'événement s'inscrit dans une démarche « zéro déchet » : verres réutilisables, mégots recyclés, compostage, suppression des imprimés, etc. La mobilité douce est favorisée par la location de vélos, et les déplacements à des fins de logistique s'effectuent en véhicules électriques. Sur le plan énergétique, le Festif! prône la sobriété numérique. L'alimentation est locale et durable, proposant des produits provenant d'un rayon de 10 kilomètres. Enfin, le Festif! soutient des initiatives comme Carbone Scol'ERE et publie depuis 2022 un guide de bonnes pratiques pour festivals écoresponsables, participant ainsi à la diffusion de son modèle.

Le **Festivoix de Trois-Rivières** montre comment l'écoresponsabilité peut être gérée à grande échelle en région. Avec plus de 355 000 visiteurs annuels, il est l'un des plus importants festivals musicaux du

Québec. Il combine envergure et rigueur dans sa démarche écoresponsable, portée par 10 employés permanents et plus de 500 bénévoles. La gestion des déchets y est exemplaire : tri rigoureux, vaisselle réutilisable, station d'eau potable, recyclage des mégots dans le cadre du programme Mégot Zéro. En matière de transport, le festival est associé à la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) pour offrir gratuitement le transport en commun. Navettes électriques, vélo-taxis et stationnement de vélo gratuit complètent le dispositif. L'énergie utilisée provient de l'hydroélectricité et les équipes de l'organisation privilégient les véhicules électriques. Côté alimentation, les produits locaux sont mis de l'avant et tous les surplus sont redistribués à des organismes communautaires. Le Festivoix offre aussi des activités de médiation culturelle (pour jeunes, aînés, immigrant et itinérants) et favorise l'inclusion sociale (billets de faveur, zones accessibles, dons alimentaires, etc.), consolidant ainsi son ancrage territorial.

À Montréal, le festival **Juste pour Rire**, désormais propriété de ComediHa!, rassemble plus de 1,2 million de visiteurs par année. Cette entreprise privée déploie des mesures concrètes en faveur de l'environnement malgré sa taille et son statut. Une brigade verte veille à la propreté des sites, des mini-écocentres collectent les déchets encombrants, et des fontaines d'eau sont mises à disposition pour réduire l'usage de bouteilles en plastique. Le stationnement vélo est encouragé et les émissions de GES son partiellement compensées. Le festival utilise des lumières DEL et des panneaux solaires pour l'éclairage de certains équipements. Des dons de surplus alimentaires sont organisés et l'achat de produits locaux est valorisé. Par ailleurs, le festival soutient l'engagement bénévole, redistribue des objets récupérés et propose un service de réduction des méfaits.[3]

Une mutation en développement

Qu'ils soient petits ou gigantesques, à but lucratif ou non, les festivals québécois évoluent. Ils tendent à devenir des espaces d'expérimentation sociale, économique et environnementale. Portés par des dynamiques locales, des équipes engagées ou influencées par des artistes renommés - par exemple, Billie Eilish a demandé au Centre Vidéotron de Québec de prendre plusieurs initiatives, comme offrir des navettes gratuites et des aliments végans -, ces événements ne visent plus uniquement un rendement économique ou financièrement profitable, mais aussi la réduction de leur empreinte écologique et le renforcement du tissu communautaire.

Cette transition, bien que visible, connaît encore des freins : en dehors des grands centres, le manque de moyens financiers et humains limite les ambitions. Par ailleurs, certaines mesures relèvent plus du symbolique (comme les verres réutilisables sans que la logistique globale et l'infrastructure soient remises en question) que d'une transformation profonde. Rares sont les festivals dotés d'outils d'évaluation environnementale, économique et sociale pour mesurer avec précision leur impact et ajuster leurs pratiques. La reddition de comptes est ainsi difficile, notamment vis-à-vis des bailleurs de fonds et du public.

L'exemple québécois montre toutefois que les festivals peuvent devenir des acteurs majeurs de la transition socioécologique. À cet effet, l'écoresponsabilité ne signifie pas renoncer à la fête, mais inventer de nouvelles manières de célébrer, plus respectueuses de l'être humain et de la planète.

Conclusion

Selon KPMG (2021), les organisations peuvent atteindre trois niveaux de maturité en matière de durabilité : l'action réactive (durabilité 1.0), l'intégration stratégique (durabilité 2.0) et une transformation organisationnelle profonde (durabilité 3.0). Les festivals québécois se situent à différents stades de ce parcours, ce qui ouvre la voie à une amélioration continue et adaptée à leur réalité territoriale et sociodémographique.

Pour renforcer cette transition, plusieurs pistes peuvent être envisagées : identifier les dépendances aux circuits d'approvisionnement afin de privilégier les chaînes locales en cas de crise, instaurer une réelle participation citoyenne pour favoriser l'innovation sociale et explorer des modèles de financement issus de l'économie sociale et circulaire.

Dans un contexte de « course à l'événementialisation », il est temps de repenser la taille et l'organisation des manifestations culturelles (Delotte, 2022, p. 118). La sobriété devient un levier d'adaptation aux territoires. L'écoresponsabilité invite à imaginer des festivals plus modestes, ancrés localement, participatifs et mieux adaptés aux réalités sociales et environnementales (Boivin et Vézina, 2019). Il s'agit d'abandonner une logique de consommation culturelle centralisée au profit d'expériences humaines, inclusives et connectées à leur milieu.

Tableau 3. Des ressources pour s'engager dans l'écoresponsabilité

• **Bonnes pratiques et recommandations pour le Québec. Ce rapport présente les bonnes pratiques durables dans les festivals, événements et attractions au Québec.**
• **Écoscéno. Organisme québécois spécialisé en écoconception pour le secteur culturel.**
• **Guide des événements écoresponsables du CQEER. Proposé par le Conseil québécois des événements écoresponsables.**
• **Guide écoévénementiel pour des pratiques responsables de la Ville de Mont-Tremblant.**
• **Outils Creative Green de Julie's Bicycle. Outils pour mesurer l'impact environnemental dans le secteur culturel.**
• **Guide pour une restauration événementielle durable de l'ADEME. Guide destiné aux professionnels de la restauration événementielle.**
• **Guide pour les loges écoresponsables de l'Artiste citoyen en tournée (ACT). Guide pour rendre les loges plus écoresponsables lors des tournées.**
• **Guide écoresponsable du FestiVoix. Initiatives durables mises en place par le FestiVoix de Trois-Rivières.**
• **Rapport du Shift Project pour décarboner la culture**

Note de bas de page

1 - Le secteur des festivals attire environ 6 à 7 millions de visiteurs par an, ce qui en fait un acteur culturel et touristique majeur. (Ministère du Tourisme du Québec, 2023)

2 - Concours les Vivats : depuis 2011, le CQEER récompense chaque année les événements, les lieux d'accueil et de diffusion culturelle et les productions audiovisuelles qui se démarquent par leurs pratiques écoresponsables. Ce concours est présenté par LOTO-QUÉBEC et RECYC-QUÉBEC. Depuis la création des prix VIVATS en 2011, plus de 150 prix ont été remis à des événements québécois pour souligner leurs efforts en matière de réduction des déchets, d'approvisionnement responsable, de mobilité durable, etc. Le Québec est reconnu comme chef de file canadien en matière d'écoresponsabilité événementielle (CQEER, 2022).

3 - Un festival de taille moyenne génère en moyenne 8,53 g déchets par participant par jour (CQEER, 2021b, p. 11). D'après la Fondation GoodPlanet, 80 à 90 % des émissions carbone d'un événement sont liées aux transports des invités ou des intervenants. (Vorg.fr, 2023). Moins de 10 % des festivals québécois déclaraient avoir une stratégie environnementale globale en 2010… contre près de 60 % en 2022, selon un sondage mené par le CQEER (2021b).